

## TESTEZ VOTRE PROJET DE MARAICHAGE

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR  
L'Etat  
Région  
Provence

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

### UN LIEU TEST AGRICOLE ÉQUIPÉ Pour devenir maraîcher dans le Var

Mettez toutes les chances de réussite de votre côté en vous confrontant à la réalité d'une installation sans risque.

Bénéficiez d'un outil de production ainsi que d'un accompagnement multipartenarial, sur le site de Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles de HYERES au cœur de la Côte d'Azur.

**Visites sur RDV auprès de Magali Bertora 06.74.89.18.84 (SMS)**  
**Retour du dossier d'inscription complet avant le 15/07/2026**

- 1. Vous organisez votre production** sur un lieu test :  
5.000 m<sup>2</sup> de terrain comprenant 2 tunnels froids de 480 m<sup>2</sup> chacun, 1 conteneur de 14 m<sup>2</sup>, 1 motoculteur, le matériel nécessaire à l'irrigation et du gros outillage indispensable pour débiter.
- 2. Vous commercialisez** et bénéficiez d'un N°SIRET, d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, d'un compte bancaire mutualisé, d'un service de comptabilité au sein de la Coopérative d'Activités et d'Emplois MOSAÏQUE.
- 3. Vous êtes accompagné.e** sur les aspects techniques, commerciaux et de gestion par Mosaïque, un.e maraîcher.e en activité, les salariés de l'exploitation agricole de l'EPLEFPA et de la Chambre d'Agriculture. Vous pouvez aussi rejoindre les réseaux existants.
- 4. Vous signez un CAPE** - Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (jusqu'à 3 ans) - avec Mosaïque, vous conservez votre statut social (DE, RSA), et donc les revenus sociaux auxquels vous aviez droit (ARE, RSA...).  
**Visio d'explications sur inscription auprès de Mathilde Bonnard** (voir coordonnées ci-dessous).

**Pour vous installer localement** à la suite de votre période de test, vous bénéficierez d'un accompagnement spécifique des structures partenaires sur le territoire (Chambre, SAFER, collectivités...) pour trouver la surface nécessaire à la poursuite de votre activité.

**Vous devez avoir de l'expérience et/ou une formation en maraîchage biologique (niveau BPREA). Véhicule et apport personnel minimum sont indispensables.**

**Pour plus de renseignement, ou si vous souhaitez candidater, contactez :**

**Mathilde BONNARD - Mosagri**  
cae.mosagri@gmail.com

**Aurélia GRECH - Chambre d'Agriculture**  
aurelia.grech@var.chambagri.fr